



ENQUETE PUBLIQUE ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES « BORLY 2 »

Monsieur Jean-François TANGHE, commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Grenoble, a demandé le report du rendu de son rapport et de ses conclusions motivées, dans le cadre de l'enquête publique préalable à la délivrance du permis d'aménager en vue de réaliser un lotissement de 80 lots destinés à une zone d'activités économiques à vocation artisanale, industrielle et tertiaire, aux lieux-dits cadastraux « Les Cassières », « Les Esseims », « Vuarchet » et « Tattes de Borly Sud », dénommée Borly 2, sur la commune de Cranves-Sales.

Le rendu du rapport et des conclusions initialement prévu le 13 juillet est reporté au 27 juillet 2018, en Mairie.

Il sera donc disponible à compter du 30 juillet 2018, en version papier au service de l'Urbanisme en Mairie et en version dématérialisée sur le site de la commune.